

# Fiche technique

PRODUITS ET MÉTHODES DE PROPRETÉ

## Scarifieur

### Dégraissant surpuissant travaux spécifiques

*SCARIFIEUR est un décapant dégraissant très concentré et très puissant destiné à l'élimination d'amalgames des graisses compactes en industrie, sur les sols carrelés, ciment, pièces mécaniques, machines et engins de travaux publics, etc...*  
*SCARIFIEUR est une formulation sans solvant qui remplace qualitativement les dégraissants solvantés dangereux et polluants.*

#### CONSEIL D'UTILISATION

**Remise en état :** additionner à l'eau à raison de 5 à 10 % soit 0,5 litre à 1 litre de SCARIFIEUR pour 10 litres d'eau.

**Maintenance journalière :** additionner à l'eau à raison de 1 à 2 %, soit 20 cl (2 verres) de SCARIFIEUR pour 10 litres d'eau.

Appliquer la solution sur les surfaces à traiter.

Laisser agir de 5 à 10 minutes avant de travailler la surface à l'aide d'une monobrosse ou d'une autolaveuse, puis rincer à l'eau si nécessaire.

#### CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

#### DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide incolore
- pH : > 12,5
- Densité : 1,14 - 1,16

#### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.  
Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas utiliser sur des surfaces sensibles aux alcalins.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

#### STOCKAGE

Conditions inhérentes aux produits inflammables.

#### SÉCURITÉ SELON FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical. Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.  
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

20-11-2023 Ind. 5



 **CHALLENGER'S**  
PROPRETÉ  
concepteur de savoir-faire

Challenger's Propreté - 37, Avenue des Sablonnières – ST FORT  
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE  
Tél. 02 43 07 47 07 - Fax : 02 43 06 62 38 - [www.challengers-proprete.com](http://www.challengers-proprete.com)